



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe ARIES.

Date de convocation : 22/03/2023

Nombre de Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Secrétaire de séance : Emmanuel MARILLIER

Tableau de présences et pouvoirs			
Noms des conseillers	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS A
Philippe ARIES	X		
Eric FAUSSURIER	X		
Didier BRUNEL	X		
Marie-Agnès ACHAINTE	X		
Sébastien SOUTRENON	X		
Isabelle DURAND			Magali ARNAUD
Marie-Claude FOREST	X		
Catherine BRUNETON			Marie Claude FOREST
Catherine LIROLA	X		
Marie-Christine FEUILLATRE	X		
Yves MEILLER			Didier BRUNEL
Magali ARNAUD	X		
Christian PEILLON		X	
Jean-Michel VALLOT	X		
Emmanuel MARILLIER	X		

🚩 Approbation du compte rendu du 13 février 2023
Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

🚦 Approbation des comptes de gestion 2022

Budgets : général, assainissement, chaleur. Les membres présents approuvent à l'unanimité.

🚦 Approbation des comptes administratifs 2022

Après présentation par Mme LIROLA Catherine, Mr FAUSSURIER fait procéder au vote des comptes administratifs des différents budgets : budget général, assainissement, chaleur



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	11
Nombres de suffrages exprimés	13
VOTES 13 Pour	
Date convocation	21 mars 2023

N° d'Ordre : Séance du 27 mars 2023

Monsieur Philippe ARIES, Maire, quitte la salle.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Eric FAUSSURIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Philippe ARIES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultat 2021	425 820.18					
Affectation Section INV	-150 000.00					
Integration budget CCA	332.23					
	= 276 152.47					
		Résultat Reporté Exercice N-1	276 152.47	52 353.99	0.00	328 506.46
		Opération de l'exercice	670 373.14	267 252.37	970 118.72	1144 763.56
		RESULTAT DE L'EXERCICE	207 138.05	-32 493.21		174 644.84
		TOTAUX Exercice + Report N-1	670 373.14	319 606.36	970 118.72	1473 270.02
		Restes à Réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00
		TOTAUX CUMULES	670 373.14	319 606.36	970 118.72	1473 270.02
		RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	483 290.52	19 860.78		503 151.30

COMPTE ANNEXE POUR LA VENTE DE CHALEUR

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
		Résultat Reporté Exercice N-1	1.16			
	27 441.34	Opération de l'exercice	27 441.45			
		RESULTAT DE L'EXERCICE	0.11			
	27 441.34	TOTAUX	27 442.61			
	0.00	Restes à Réaliser	0.00			
	27 441.34	TOTAUX CUMULES	27 442.61			
		RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	1.27			

COMPTE ANNEXE POUR L'ASSAINISSEMENT

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultat 2021 :	149 035.09					
Affectation Section INV	0.00					
	149 035.09	Résultat Reporté Exercice N-1	149 035.09	219 285.82	0.00	368 320.91
		Opération de l'exercice	88 158.94	61 192.33	244 152.34	187 415.05
		RESULTAT DE L'EXERCICE	38 063.78	-94 801.07	-56 737.29	
		TOTAUX Exercice + Report N-1	88 158.94	280 478.15	244 152.34	555 735.96
		Restes à Réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00
		TOTAUX CUMULES	88 158.94	280 478.15	244 152.34	555 735.96
		RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	187 098.87	124 484.75		311 583.62

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de r

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signés au registre des délibérations : Éric FAUSSURIER - Marie-Agnès ACHAINTE - Marie Claude FOREST - Emmanuel MARILLIER - ARNAUD Magali- FEUILLATRE Marie Christine - SOUTRENON Sébastien - VALLOT Jean Michel - Catherine LIROLA - Didier BRUNEL

Pouvoir Catherine Brunet; Marie Claude Forest
Yves Meiller à Didier BRUNEL
Isabelle Durand à Magali Arnaud

Le Président de Séance
Éric FAUSSURIER

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité des présents

✚ Affectation du résultat 2022 budgets :
L'assemblée décide d'affecter les excédents de fonctionnement comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET GENERAL	276 152.47 €	150 000 €
ASSAINISSEMENT	187 098.87 €	
CHALEUR	1.27 €	

✚ Budget assainissement, autorisation de paiement (modification)

Le budget n'ayant pas été adopté avant le 1er janvier, nous avons le droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement, les dépenses afférentes au remboursement des annuités de la dette.

Jusqu'à l'adoption du budget, on peut, de même, engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Cette année, on propose de faire application de cet article pour un montant de 91073 €, dispensées ainsi :

Chapitre 20 : 10 000 €

Chapitre 21 : 30 000 €

Chapitre 23 : 51 073 €

✚ Budget communal, autorisation de paiement(modification)

Idem que pour le budget ASSAINISSEMENT, on propose un montant de 86 905 €, dispensées ainsi :

Chapitre 20 :20 000 €

Chapitre 21 :46 000 €

Chapitre 23 : 20 905 €

✚ Demande subvention travaux réhabilitation prieuré annule et remplace la délibération n° 2023-02-09

Modification des termes de la délibération : remplacement département par Etat

Ajustement du montant des travaux prévus à 40000 € subventionnable par le fonds vert

✚ Demande subvention travaux point eau sécurité Bessières annule et remplace la délibération n° 2023-02-10

Modification des termes de la délibération : remplacement département par Etat

Ajustement du montant des travaux prévus à 12000 € subventionnable par le fonds vert

DIVERS:

✚ Modification simplifiée du PLU

Nous rencontrons plusieurs difficultés pour les travaux de réhabilitation et rénovation de maisons car ces habitations n'ont pas été inventoriées au PLU comme pouvant changer de destination. Pour changer cela, nous envisageons la possibilité de faire une modification simplifiée du PLU.

Des contacts vont être pris avec le bureau d'étude afin de lancer cette opération.

Dossier PC extension réseaux Elec

Dans le cadre des nouveaux permis de construire déposés, la commune doit participer à l'extension des réseaux électriques afin d'alimenter ces différentes parcelles. Une demande a été déposée pour l'impasse de la gare que nous avons validé car il y a possibilité de division parcellaire et donc de possibilité de nouvelles constructions.

Location sdf association extérieure

Une statistique du nombre d'utilisations de la salle des fêtes par les associations roisaires va être faite.

Nous allons préparer une modification des tarifs pour les associations roisaires et extérieures pour l'utilisation de la salle des fêtes

Discussion achat terrain Bessières

Afin de protéger notre forêt, nous envisageons de discuter avec le propriétaire de la retenue d'eau qui sert actuellement de réserve en cas d'incendie pour l'acheter.

Nous avons prévu de faire des travaux d'accès sécurisé pour les pompiers.

Travaux ENEDIS SIEL Sagnemorte

Les travaux d'enfouissement de la ligne HTA à partir de Sagnemorte jusqu'à Veranne vont être réalisés courant juin. Un état des lieux avec constat d'huissier sera fait par l'entreprise intervenante.

Prochain Conseil Communautaire

Il sera organisé à la salle des fêtes de Roisey le jeudi 27 avril à partir de 18h.

Pilat propre

Il est prévu le vendredi 9 juin à partir de 18h. Une petite collation sera offerte à la suite ainsi qu'un partage d'un casse croute tiré du sac.

Point des commissions

Charte du Parc : version martyre à lire et s'imprégner afin de faire remonter les interrogations au Parc.

Le conseil national de la refondation a eu lieu à Roisey le 21 mars avec comme sujet principaux, la piscine de Pélussin et la ZAE de l'Aucize.

Bibliothèque : une nouvelle convention doit être passée avec le réseau ?

Prochain conseil : Le Mardi 11 avril à 19 heures.
Séance levée à 22h30